

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 6 janvier 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (415r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 6 janvier 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42114>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 janvier 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Castaing, Georges \(1813-1882\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin adresse au préfet la copie d'une demande d'autorisation d'ouverture d'un bureau auxiliaire de vente de tabac pour les ouvriers de l'usine de Guise et les habitants du Familistère.

NotesGeorges Castaing est préfet de l'Aisne de 1861 à 1866.

Mots-clés

[Familistère](#), [Habitations](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

336

415

Guise 1^{er} Janvier 1863.

Monsieur le Préfet de l'Aisne.

Monsieur le Préfet

J'ose l'honneur de vous adresser ci-jointe copie
d'une demande que je fais ce jour à Monsieur le
Directeur des Contributions indirectes, à l'effet d'être
 autorisé à faire tenir par un débiteur de la ville
 de Guise un bureau auxiliaire en carrière, spéci-
 alement destiné à recevoir mes ouvriers et les
 habilités constitués et en correspondance que
 je fais édifier pour les loger.

La nécessité des débouvoisements
 et cette circonsistance bien connue me engagent à
 vous instruire détaillément de cette demande et à
 vous faire de voulue bien uso de cette brève
 pindicative pour que ma requête soit favorablement
 accueillie.

Si vous convenez de toute ma considération,
 je vous prie d'agréer

Monsieur le Préfet,

Mes très humbles salutations.

Gaudin